L'écho de Montailloux

Bulletin communal de Présilly - numéro 70 - mai 2015

Présilly

Le balcon du Genevois

L'édito

Présilliennes, Présilliens,

Voilà maintenant une année, depuis le 23 mars dernier, que vous nous avez accordé votre confiance lors des élections municipales. Aujourd'hui, en tant que Maire de cette Commune, je tire un bilan extrêmement positif de cette première année. Vos élus s'investissent énormément, dans notre Commune ou en intercommunalité, par leur présence aux réunions et leurs décisions. J'en profite pour les remercier sincèrement.

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) suit son chemin : la phase PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) a été validée par les différents organismes concernés. La commission Urbanisme travaille actuellement sur le zonage, les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et le règlement, veillant à faire preuve de bon sens afin de préserver notre architecture et notre cadre de vie.

Côté travaux, le renforcement du réseau d'eaux pluviales, d'eau potable et d'assainissement est prévu pour cet été sur la route de l'Epinette. Une rencontre avec les riverains aura lieu avant le démarrage des travaux.

Comme vous l'avez peut-être constaté, l'opération immobilière route de Bel Air a débuté ; une attention particulière est portée sur la circulation des engins de chantier, afin qu'elle soit cadrée au mieux et cause le moins de désagréments possible aux riverains.

Le CCAS poursuit ses activités sociales visant notamment à accompagner nos aînés et les personnes en difficulté.

Les actions pour améliorer notre cadre de vie se manifestent à travers le nettoyage de printemps et diverses animations (dont vous trouverez le programme dans ce bulletin).

Le village s'est agrandi un peu plus en ce début d'année avec l'arrivée de nouveaux habitants, route de Viry , chemin du Tilleul et route de l'Epinette ; je leur souhaite la bienvenue et une bonne intégration.

L'hiver est derrière nous, place au printemps !

Le Maire,
Nicolas DUPERRET

Compte-rendu des conseils municipaux

Finances

- Vote d'une subvention exceptionnelle à l'association « Les Aînés de Montailloux » :

  Le Conseil municipal accorde une subvention de 600 € pour organiser une sortie dans le Jura au printemps.

- Location de tables rondes - Détermination des tarifs :

  Le service technique a réalisé des plateaux permettant de faire des tables rondes dans la salle des fêtes. L'objectif est de pouvoir réaliser des tables plus esthétiques et plus grandes que les simples rectangles existants. Ce nouveau service peut éventuellement intéresser des particuliers qui louent la salle, mais la mise en place de ces plateaux induit un surplus de travail pour les agents communaux.

  Le Conseil municipal décide donc de facturer la mise à disposition et l'installation de ces plateaux ronds au prix global et forfaitaire de 50 €.

- Versement d'une indemnité de gardiennage de l'église :

  La loi prévoit le versement par les communes d'une indemnité aux personnes assurant le gardiennage et l'entretien des églises, bâtiments publics. Le montant maximum annuel est actualisé chaque année. Pour 2014 il est de 474,22 €.

  Le Conseil municipal décide de verser cette indemnité à la personne en charge du gardiennage de l'église de Présilly.

Ressources humaines

- Mise à disposition d'un agent du SIVU Beaupré pour effectuer l'entretien des locaux communaux :

  Le Conseil municipal autorise le Maire à signer une convention avec le SIVU Beaupré pour la mise à disposition d'un agent chargé de l'entretien de la mairie et de la salle des fêtes, à raison de 9 heures par semaine.

- Recrutement de deux adjoints techniques 2ème classe :

  Le Conseil municipal décide de recruter deux agents techniques. Le premier sera recruté sur un emploi permanent à temps plein pour occuper la fonction de responsable des services techniques. Le second sera recruté pour une période de 6 mois, afin de faire face aux besoins saisonniers.

Intercommunalité

- Désignation d'un nouveau délégué au Conseil syndical du Syndicat Mixte du Salève :

  En remplacement de M. Henri Decotignie, démissionnaire, le Conseil municipal désigne M. Jean Couturier comme délégué titulaire de la Commune au Syndicat du Salève. L'autre délégué titulaire est M. Denis Genoud, et le suppléant M. Richard Pettitt.

- Autorisation de signature d'un protocole d'accord transactionnel dans le cadre d'un contentieux sur le secteur de Mikerne :

  Un contentieux oppose la Commune à un riverain du chemin de Mikerne depuis quelques années à propos d'un problème de limite. Ce propriétaire a fait récemment savoir à la Commune qu'il était d'accord sur la proposition de limite faite par le géomètre expert désigné par le tribunal, et qu'il était prêt à céder à la Commune, pour l'euro symbolique, la partie de ses parcelles objet du litige. Cela représente une surface de 64 m² environ.

  Le Conseil municipal autorise le Maire à signer un protocole d'accord formalisant ces propositions.

Compte-rendu des conseils municipaux (suite)

Sécurité

- Intervention de la Gendarmerie Nationale sur les questions de sécurité :

  Le major Longet présente les chiffres des cambriolages sur Présilly : 18 en 2013 et 22 en 2014. La lutte contre les cambriolages est la principale priorité des services de gendarmerie, qui ont besoin de l'aide active des citoyens pour venir à bout de ce fléau. Pour cela, des précautions de base doivent être prises par chacun :

  - fermer à double tour portes et voitures
  - penser à fermer toutes les fenêtres
  - éviter d'avoir des haies trop hautes et denses
  - prévenir ses voisins des absences éventuelles
  - cacher soigneusement les objets de valeur
  - installer des systèmes d'alarme
  - appeler le 17 en cas de problème ou de comportements suspects

  En cas de départ en vacances, l'opération « tranquillité vacances » permet à la gendarmerie d'organiser des rondes aux environs des maisons vides. Un simple formulaire est à remplir en gendarmerie.

  Il existe par ailleurs une application gratuite pour smartphones appelée « Stop cambriolages » qui permet de conseiller et d'alerter les populations.

Urbanisme

- Autorisation de signature d'une convention prévoyant l'acquisition d'un terrain au Chef-Lieu :

  La propriété située sur les parcelles A1301 et A1303, à proximité de la mairie et du cimetière, est en cours de vente. La Commune a contacté le futur propriétaire afin de discuter avec lui de l'acquisition par la Commune d'une bande de terrain d'environ 5 mètres de largeur pouvant éventuellement servir à créer une nouvelle voie d'accès au cimetière par l'Est. Un protocole d'accord a été rédigé, par lequel le propriétaire s'engage, à première demande de la Commune, à céder le terrain en question (environ 170m²) au prix de 50€/m². Cela ne constitue en rien une obligation d'achat pour la Commune, mais une possibilité de le faire si le besoin s'en fait sentir.

  Le Conseil municipal autorise le Maire à signer ce document.

Bienvenue aux nouveaux agents communaux...

Service d'entretien

- ***Nathalie DUVAL***, mise à disposition par le SIVU BEAUPRE, à raison de 9h00 par semaine, est chargée de la location et de l'entretien des salles ainsi que de l'entretien de la Mairie.

Services techniques

- ***Cyril NAVARRO***, engagé le 2 avril dernier comme responsable des services techniques, à plein temps.
- ***Jacky DUVILLARD***, recruté depuis le 1er avril pour une durée de 6 mois, à plein temps.

Cyril NAVARRO

Nathalie DUVAL

Budget 2015

Les baisses de dotations de l'Etat se font plus durement ressentir cette année, avec notamment une diminution d'environ 20 000 € de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF). Cette tendance va se poursuivre dans les années qui viennent, de même que la hausse des transferts financiers à l'échelon intercommunal. Dans ce contexte, la municipalité fait des efforts sur la maîtrise des dépenses de fonctionnement, qui de fait sont en légère baisse par rapport à 2014 (-25 000 €).

Ce resserrement des marges financières n'empêche cependant pas la Commune de réaliser des investissements utiles, voire nécessaires. Pas de grand projet cette année, mais une multitude de petites opérations d'investissement : création d'un réseau d'eau pluviale et de voirie au Plat (250 000 €), renforcement du réseau d'eau pluviale route de l'Epinette (30 000 €), finition de l'aménagement intérieur de l'atelier technique (5 000 €), aménagements de sécurité de voirie (route de Viry et route du Petit-Châble, acquisition d'un radar pédagogique), achat de matériels techniques… La révision du POS constitue également une dépense importante (50 000 €) de même que l'acquisition de plusieurs parcelles (100 000 €).

Au final, le ***budget principal*** de fonctionnement a été voté à 992 080 € en fonctionnement et 1 276 502,63 e en investissement.

Le ***budget Auberge*** présente une section de fonctionnement équilibrée à 0,39 €, et une section de fonctionnement à 174 375,20 €.

Dépenses de fonctionnement

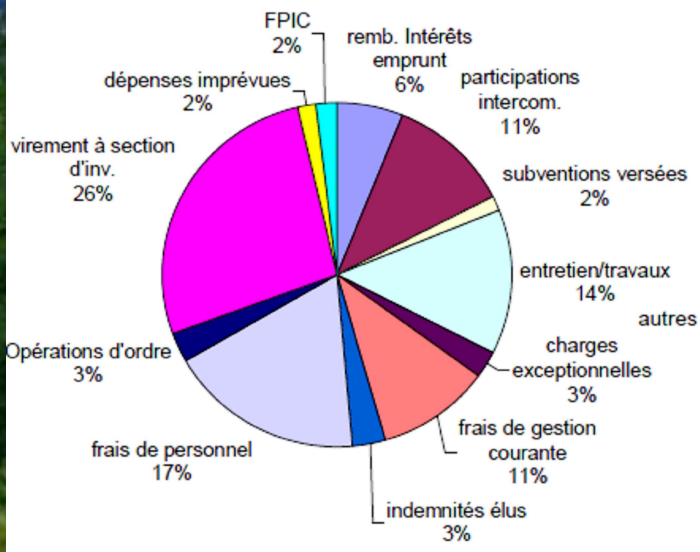

Recettes de fonctionnement

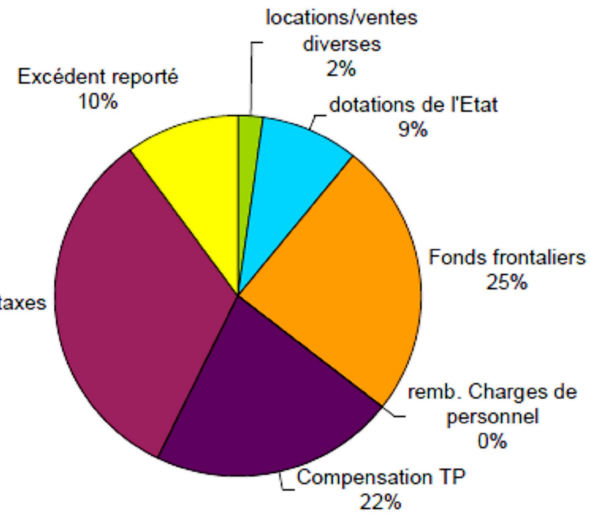

Dépenses d'investissement

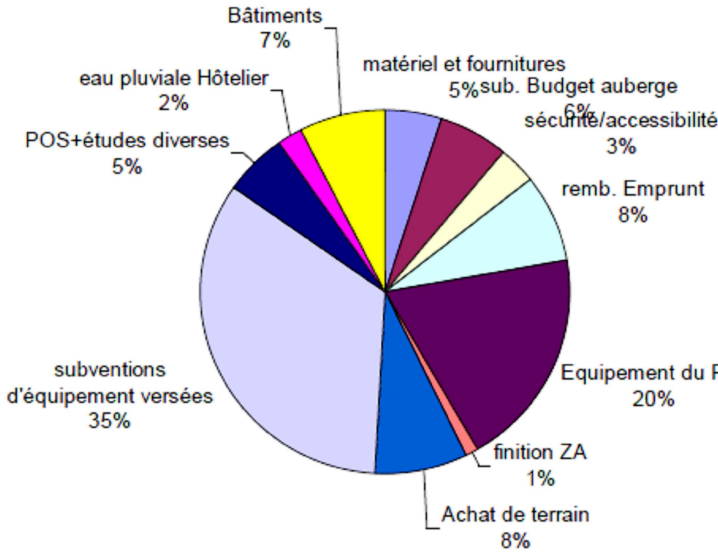

Recettes d'investissement

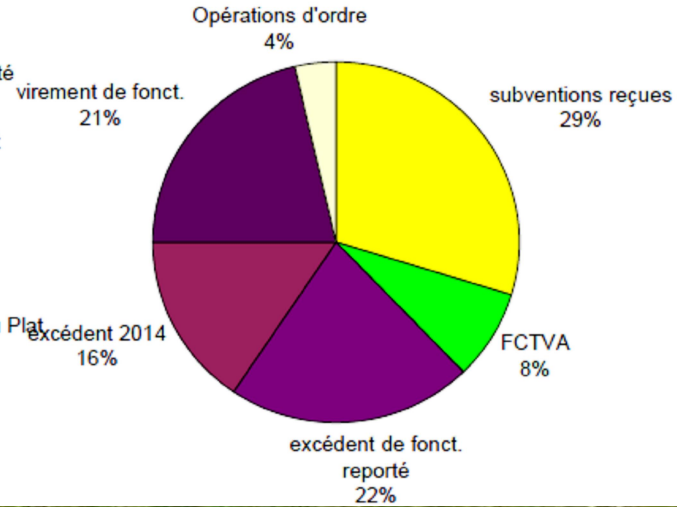

Elections départementales

Résultats du canton de Saint-Julien-en-Genevois

1er tour

Inscrits	34 353		Abstentions	18 699	(54,43 %)
Votants	15 654	(Participation = 45,57 %)	Blancs	387	(2,47 %)
Exprimés	15 113	(96,54 %)	Nuls	154	(0,98 %)

Virginie DUBY-MULLER / Christian MONTEIL (BC-UMP)	**6 460 voix**	***Ballotage***
Nicolas BAILLY / Magalie LUHO (BC-FN)	**3 134 voix**	***Ballotage***
Mylène DUCLOS / Antoine VIELLIARD (BC-UC)	**2 892 voix**	
Christine GAUTHIER / Thierry MERLE (BC-DVG)	**2 627 voix**	

2nd tour

Inscrits	34 355		Abstentions	19 214	(55,93 %)
Votants	15 141	(Participation = 44,07 %)	Blancs	960	(6,34 %)
Exprimés	13 904	(91,83 %)	Nuls	277	(1,83 %)

Virginie DUBY-MULLER / Christian MONTEIL (BC-UMP)	**10 526 voix**	***Elus***
Nicolas BAILLY / Magalie LUHO (BC-FN)	**3 378 voix**	

Résultats de la commune de Présilly

1er tour

Inscrits	546		Abstentions	297	(54,40 %)
Votants	249	(Participation = 45,60 %)	Blancs	2	(0,80 %)
Exprimés	245	(98,39 %)	Nuls	2	(0,80 %)

Virginie DUBY-MULLER / Christian MONTEIL (BC-UMP)	**97 voix**	***Ballotage***
Nicolas BAILLY / Magalie LUHO (BC-FN)	**69 voix**	***Ballotage***
Mylène DUCLOS / Antoine VIELLIARD (BC-UC)	**53 voix**	
Christine GAUTHIER / Thierry MERLE (BC-DVG)	**26 voix**	

2nd tour

Inscrits	546		Abstentions	298	(54,58 %)
Votants	248	(Participation = 45,42 %)	Blancs	9	(3,63 %)
Exprimés	237	(95,56 %)	Nuls	2	(0,81 %)

Virginie DUBY-MULLER / Christian MONTEIL (BC-UMP)	**155 voix**	***Elus***
Nicolas BAILLY / Magalie LUHO (BC-FN)	**82 voix**	

Petit rappel...

Pour pouvoir voter, il faut se présenter au bureau de vote de la Commune où l'on est inscrit sur les listes électorales. Merci de vous munir de :

- **votre carte d'électeur**
  pas obligatoire, mais plus pratique et plus rapide pour retrouver votre nom sur la liste
- **une pièce d'identité**

obligatoire! Un électeur doit pouvoir justifier de son identité et donc de son droit de voter. Les assesseurs ne connaissent pas forcément tous les électeurs et, le cas échéant, doivent impérativement vous demander de leur présenter cette pièce.

Les habitants formés à l'utilisation du défibrillateur

Défibrillateur installé à l'extérieur de la salle des fêtes

Suite à l'acquisition de deux défibrillateurs extérieurs (un sur la façade de l'ancienne école du Petit-Châble et l'autre sur celle de la salle des fêtes), Servan Gignon, technicien formateur à Défibrillateur France, a procédé à une démonstration publique de leur utilisation sur un mannequin.

Défibrillateur sur la façade de l'ancienne école au Petit-Châble

Il a rappelé la conduite à tenir face à une victime en arrêt cardiaque probable :

- Ecarter toute source de danger en arrivant sur les lieux (câbles électriques sectionnés, fuite de gaz...)
- La victime est sûrement inconsciente si elle ne réagit à aucun stimulus extérieur (lui toucher l'épaule, demander si elle nous entend).
- Dégager ses voies respiratoires en basculant sa tête en arrière. Approcher la joue de son visage pour tenter de percevoir son souffle et guetter le soulèvement de son thorax : si rien n'est perceptible, cela signifie certainement que son cœur fibrille (mouvements anarchiques du myocarde).
- Il faut composer le 15, 18 ou 112 et donner le plus de précisions possible.
- Alors seulement, on peut passer à l'utilisation du défibrillateur.

Défibrillateur dans son coffre

Comment utiliser le défibrillateur :

Une alarme retentit à l'ouverture du coffre protégeant la sacoche renfermant le défibrillateur dont l'état de marche est vérifié tous les ans.

La poche arrière de la sacoche contient les électrodes pédiatriques. L'appareil est muni d'un écran LCD avec un petit capteur, des électrodes et d'une trousse de secours avec des ciseaux pour découper les vêtements enserrant la poitrine de la victime, d'un rasoir pour en éliminer les éventuels poils et d'une serviette pour sécher un thorax mouillé.

Les gestes à effectuer sont signalés vocalement et avec des pictogrammes. La pose des électrodes et du petit capteur comme indiqués permettront l'analyse du rythme cardiaque de la victime : ne pas la toucher à ce moment-là. Un choc électrique sera alors délivré ou non selon l'électrocardiogramme.

L'on devra alors procéder au massage cardiaque en posant la paume d'une main entre les deux mamelons de la victime et en compressant avec l'autre la poitrine sur une profondeur de 5 à 6 cm, les bras bien tendus. Le massage se substitue au rôle du cœur, le sang doit continuer à irriguer le cerveau et les organes.

➔ **Ne pas arrêter la compression thoracique ni ne retirer les électrodes avant l'arrivée des secours !**

Les données cardiaques obtenues par le défibrillateur seront enregistrées pour le suivi de la victime.

Après l'utilisation, la maintenance rétablit le kit et s'assure à nouveau du bon fonctionnement de l'appareil.

Maëva COUTURIER

Des nouvelles de l'école Beaupré

Une nouvelle « aire » pour le périscolaire

Une bien belle surprise attendait les enfants du groupe scolaire Beaupré à Beaumont le lundi 5 janvier dernier : un nouveau bâtiment pour le périscolaire de midi et du soir juste en face de leur école. Et ce n'était pas tout, puisque le centre de loisirs RécréA, jusqu'à présent situé au 88, route du Petit Câble à Présilly depuis sa création en 2007, avait aussi emménagé dans les nouveaux locaux.

Le 5 janvier, à midi, les écoliers ont donc déjeuné dans une cantine flambant neuve avec une capacité de distribution de 200 repas en un seul service. La cuisine très bien équipée promet des ateliers cuisine de qualité.

Joëlle Blanc, directrice de RécréA, s'est réjouie de ce déménagement. Les locaux sont plus vastes, plus lumineux et ensoleillés avec de grandes baies vitrées. Une pièce uniquement réservée à la sieste des tout-petits a été spécialement conçue. Auparavant rien n'était prévu à cet effet, les enfants dormaient dans une des salles d'activités. De plus, dans les nouveau locaux, le centre de loisirs dispose de deux grandes pièces. La première est dotée d'une bibliothèque et de nombreux jouets. La seconde comporte un coin pour préparer les goûters et des tables et chaises adaptées à la taille des enfants pour divers ateliers (peinture, bricolage...) "Il n'y a eu aucun changement dans le projet pédagogique," assure Mme Blanc. "Pendant les vacances scolaires, nous pourrons accueillir 80 enfants contre 50 dans les anciens locaux."

Maëva COUTURIER

Stage de premiers secours

Savoir prodiguer les premiers soins peut sauver une vie !

FORMATION PSC1 (Premiers Secours Citoyen)

8 heures de cours - 60 Euros par personne

Dates, répartition des heures et lieu du stage déterminés en fonction des disponibilités des inscrits (10 participants minimum)

Inscription à la Mairie de Présilly (sur place ou par téléphone au 04 50 04 42 50)

Méli-mélo

- ***Information sur le glissement de terrain au Chef-Lieu :***

Suite au glissement de terrain survenu sur le chantier de construction du bâtiment de logements sociaux en face de la mairie, des travaux de confortement du terrain seront réalisés dans le courant de l'été.

La construction du bâtiment pourra alors reprendre normalement d'ici la fin de l'année.

- ***Réaménagement de la déchèterie de Neydens :***

Construite en 1993, la déchèterie de Neydens a connu différents aménagements successifs ces dernières années. Malgré tout, des travaux de mise en conformité sont devenus impératifs et justifient une réhabilitation du site.

Ces réaménagements concernent principalement :

- mise en conformité avec les nouvelles réglementations
- sécurisation des accès et des biens
- création d'un local gardien avec contrôle des entrées
- création d'un sens unique pour la circulation des véhicules
- amélioration des conditions de travail des agents

Il est probable que quelques perturbations seront à prévoir sur le site ces prochains mois, mais le projet sera géré de telle sorte que la déchèterie reste ouverte au public pendant la durée des travaux.

L'enveloppe budgétaire du projet est estimée à 1,5 millions d'Euros. Les travaux devraient démarrer d'ici l'été, pour une durée d'environ 18 mois.

- ***Collecte géante de vieux papiers...***

Du 1er au 6 juin 2015, durant la Semaine Européenne du Développement Durable, le SIDEFAGE organise, en partenariat avec l'Eco-organisme ECOFOLIO, une collecte événementielle de papiers administratifs et magazines, sur 36 communes de son territoire (le 5 juin à Neydens).

Lors de ces 6 jours de collecte, les habitants ainsi que les établissements scolaires sont invités à venir déposer, dans des bennes mises en place exceptionnellement pour cette opération, les papiers archivés depuis des années et dont ils n'ont plus besoin (contrats d'assurance, relevés de compte et talons de chèque, déclarations de revenus et avis d'imposition sur le revenu, factures d'électricité, de gaz, d'eau, ainsi que les journaux, magazines, etc.).

Ces papiers seront collectés et recyclés en toute confidentialité.

...

...

Les Ambassadeurs du tri du SIDEFAGE seront présents lors de cette opération pour informer et sensibiliser sur l'importance du tri des déchets, tout en rappelant les consignes relatives au tri des papiers.

L'objectif de cette collecte est de réaliser une opération de « déstockage massif » des papiers archivés par les habitants du territoire, et ainsi de capter un gisement de papier supplémentaire à la collecte habituelle.

Avec à la clé pour les participants du territoire ayant collecté le plus de papier pendant cette opération : la visite d'une papèterie (tirage au sort) !

Plus d'informations sur cette manifestation : www.sidefage.fr ou 04 50 56 67 30

- un peu de civisme -

Élagage : pensez-y !

Le printemps est là, et avec lui la nature se réveille. La sève monte dans les branches, les bourgeons s'ouvrent, les feuilles se déploient… et les branches poussent ! Et parfois, elles poussent sur le domaine public, réduisant la largeur des trottoirs, gênant le passage des piétons, ou créant un « toit » dangereusement bas au-dessus des routes.

Nous vous rappelons donc qu'il est de la responsabilité de chaque propriétaire de haies ou d'arbres de procéder à leur taille régulière afin qu'ils n'empiètent pas sur le domaine public. Souvenons-nous que c'est souvent la qualité des espaces publics qui fait la qualité du cadre de vie.

- le saviez-vous ? -

La fibre optique arrive

Le Syane, syndicat départemental de l'énergie, a lancé en 2013 un programme de déploiement de la fibre optique, permettant d'assurer une connexion au réseau internet à très haut débit.

Ce projet consiste à assurer la réalisation du réseau de distribution, c'est-à-dire à amener le réseau de fibre optique jusqu'en limite des propriétés privées (la partie privée étant réalisée par les fournisseurs de service).

Ce programme sera mené en plusieurs tranches, sur plusieurs années. Les Communes de Feigères et Présilly seront parmi les premières à bénéficier de ces infrastructures. En effet, les études ont déjà commencé pour la réalisation du réseau, depuis Saint-Julien, sur Feigères et la partie Ouest de Présilly (Beauregard/Chef-Lieu). Les travaux devraient commencer dès cette année. Une mise en service de ce nouveau réseau de fibre optique devrait pouvoir se faire en 2016 ou 2017.

SIDEFAGE - Tri sélectif

« LES DECHETS, TOUS CONCERNES ! »

Le taux de tri est en baisse sur notre territoire !

L'an passé, une étude externe a estimé que **plus de 60% des déchets** mis à la poubelle sur la Communauté de Communes du Genevois pourraient être recyclés, valorisés ou compostés. En 2013, un habitant de la CCG produit 298 kg/an contre 235 kg/an dans la région Rhône-Alpes, pour les ordures ménagères collectées.

Un déchet mis à la poubelle doit être géré par la collectivité, ce qui coûte cher en ramassage, en transport et en traitement. Un déchet mis en déchetterie ou en PAV (Point Apport Volontaire) devient une matière première. Il est collecté par un organisme qui le transforme et le revend…

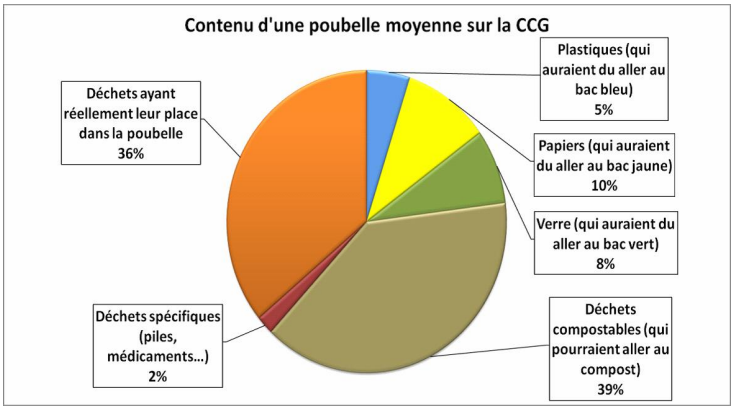

PRODUIT JETE = UNE CHARGE POUR LA COLLECTIVITE
PRODUIT TRIE = UN GAIN POUR LA COLLECTIVITE

Que pouvons-nous faire,… que devons-nous faire ?

1- Les P.A.V. ou « Points d'Apport Volontaire »

À Présilly, il y a **un PAV à côté de la Mairie.** Il attend vos bouteilles en verres, vos papiers, vos bouteilles plastique, alu et boîtes de conserve qui n'ont plus rien à faire dans les poubelles depuis longtemps.

Quelques précautions à prendre (par civisme avant tout) :

- Évitez de jeter les verres tard le soir :les voisins vous remercieront
- Ne laissez aucune ordure ou encombrant autour des PAV : les employés municipaux vous remercieront.

2- La déchetterie (ou déchèterie…)

Elle permet le dépôt des encombrants, déchets verts, ferrailles, gravats… et également de piles, ampoules, huiles, matériel informatique… Le personnel est là pour vous aider et vous aiguiller lors des dépôts.

3- Le compostage

Plus de 30% de vos déchets peuvent y avoir une seconde vie ! Le compostage est une pratique peu contraignante, efficace et écologique. Il suffit de respecter quelques règles très simples pour obtenir un bon compost. Toutes sortes de modèles de composteurs existent, le composteur en bac étant le plus utilisé. On le trouve facilement dans le commerce (généralement en kit). En silo ou en fût, en bois ou en plastique, il se décline en une multitude de modèles différents.

Pour de plus amples renseignements, rendez-vous en jardinerie ou effectuez quelques recherches sur Internet, vous y puiserez une mine d'informations !

Le budget « **Ordures ménagères »** de la CCG s'élève à 4 millions d'euros. C'est un des plus gros postes de la CCG. Il est financé en très grande partie par la **TEOM** (taxe sur les ordures ménagères) que nous payons. Il ne tient qu'à nous de la faire diminuer. En 2015, elle augmentera certainement un peu, en raison des mauvais résultats de 2014. Ce n'est pas un bon signe.

Nous devons prendre conscience que moins nous trierons, plus cela nous coûtera cher…

Communauté de Communes du Genevois : Projet de territoire 2015-2020

Certains services publics rendus auparavant par votre commune ou par le Département le sont désormais au niveau intercommunal (transports publics et scolaires, eau potable, petite enfance). Mieux anticiper les besoins des générations à venir, assurer une qualité de service égale à chacun nécessite de lourds investissements (financiers et humains) que la CCG est en capacité d'engager grâce à la mutualisation des moyens.

Mobilité, logement, emploi, services à la petite enfance et aux seniors, environnement,... 29 actions jugées comme étant prioritaires vont être mises en œuvre par la CCG d'ici 2020.
La définition de ces actions par les nouveaux élus est la transposition de l'expression de la population lors de la campagne municipale de 2014.
Toutes n'ont pas le même avancement, certaines sont en cours de démarrage et nécessitent l'implication des habitants. Des réunions publiques ont eu lieu en avril permettant à la population de s'exprimer et de participer à la mise en œuvre du projet de territoire. D'autres rencontres thématiques seront organisées avec les différents acteurs concernés (professionnels du secteur, acteurs économiques, riverains, associations, parents d'élèves, etc.).

Voici les 5 axes majeurs contenus dans le projet de territoire :

1. Emploi

- ***Soutenir le développement d'Archamps Technopole***
  Site dédié aux activités technologiques et innovantes, de recherche et de transfert de connaissances (extension prévue de 18 ha)
- ***Eclosion d'un « Ecoparc » à l'horizon 2018***
  Entre Saint-Julien-en-Genevois et Neydens, le futur Ecoparc accueillera des activités dans la veine d'Archamps Technopole
- ***Le Grand Châble : la place des entreprises artisanales et de petite production***
  Aménagement de 3 ha et commercialisation des parcelles à l'horizon 2017 (dans le prolongement du Village d'entreprises existant).

Archamps Technopole

2. Mobilité

- Améliorer encore *l'**offre en transport public***
- Promouvoir le ***covoiturage***
- ***Faciliter les déplacements à vélo*** par la création, sur tout le territoire, de voies de circulation adaptées et sécurisées

3. Aménagement du territoire

- ***Protéger l'agriculture et les espaces naturels***, notamment en réduisant les zones à urbaniser de 100 ha d'ici 2017
- ***Habitat : des logements adaptés pour tous,*** permettant ainsi aux travailleurs non frontaliers de se loger à proximité de leur emploi et aux jeunes ménages ainsi qu'aux étudiants de s'installer sur le territoire
- ***Soutenir les projets visant à fluidifier la circulation routière :***
  - Créer un accès direct à l'ouest de la ville de Saint-Julien-en-Genevois vers les commerces, l'hôpital, les écoles,...
  - Créer un nouvel accès direct à l'A40 (échangeur de Viry)

4. Environnement

- Amélioration et optimisation de la collecte et du tri des déchets
- Gestion et protection des milieux naturels
- Mise en œuvre de la transition énergétique

5. Social

- Favoriser le ***maintien à domicile des seniors***
- Par l'intermédiaire du Pôle Petite Enfance, ***faciliter l'accès à l'offre de modes de garde*** disponible sur le territoire

L'action intercommunale est une action transversale et complémentaire à celle des communes. Elle vous concerne directement et à différents niveaux. Si vous souhaitez en savoir plus sur ses champs d'actions, les élus qui engagent les décisions ou sur un projet en particulier, consultez le site www.cc-genevois.fr.

Les informations contenues dans cet article sont tirées du livret « Projet de Territoire » inclus dans le magazine « Porte Sud », édité par la CCG et paru en avril 2015.

La Maison du Salève

Des amours d'animaux

En mars 2014, à la Maison du Salève, s'achevait l'exposition temporaire "Les corridors de l'Amour" qui représenta 18 mois d'une immersion ludique, amusante et familiale dans l'intimité du cerf, de la truite, du crapaud, de la chauve-souris et de l'abeille.

Pour la Saint-Valentin 2015, Aurore et Virginie, animatrices à la Maison du Salève, ont invité une vingtaine d'enfants et leurs parents à confectionner des masques de quatre des cinq animaux mis à l'honneur dans l'exposition. Grâce aux gabarits réalisés par les animatrices, chaque petit artiste a reproduit au crayon la tête de l'animal de son choix sur un carton. Après avoir découpé les contours et agrafé un élastique au masque, les enfants l'ont décoré en y collant délicatement des feuilles d'arbres brunes, jaunes et vertes ainsi que des fleurs soigneusement ramassées en automne et mises à sécher par Aurore et Virginie. On n'oublia pas d'ajouter des branches aux cerfs pour rappeler leurs bois si majestueux.

Une fois leurs œuvres d'art de faune et de flore vernies et bien sèches, les enfants, parés de leurs masques, ont pris la pose dans des cadres-photo ornés de petits cœurs. Les animaux ont aussi droit à leur Saint-Valentin !

Quand la nature nous est contée...

Pour l'activité Land Art à la Maison du Salève, le 20 février dernier, Aurore a imaginé le conte du géant qui n'avait pas d'ami. Abandonné de tous, il s'était finalement assoupi dans un champ non loin de la maison. C'est alors que les petits animaux de la forêt le découvrirent et le réveillèrent pour devenir ses nouveaux copains.

C'est à partir de cette histoire que les tout jeunes participants à l'atelier en plein air ont réalisé une œuvre collective et concertée puis une autre individuelle représentant les protagonistes du conte avec les éléments naturels qui les entouraient. Pour ce faire, ils ont récolté dans le jardin du site des cailloux, du bois sec, des pommes de pins ,des branches... et utilisé les derniers pans du grand manteau blanc qui recouvrait , quelques jours auparavant, toute la contrée. La mission de nos petits artistes en herbe (et en neige!) était de ne pas abîmer la nature mais de composer en harmonie avec elle. Pour former le corps du géant, il a fallu entasser de la neige au moyen de petites pelles. Les éléments de la nature recueillis ont servi à décorer le géant. Vint ensuite le moment de donner vie aux animaux. Chaque enfant eut le choix de réaliser une souris des champs, un hérisson ou un lapin. Les branches mortes faisaient de très jolis piquants aux hérissons. Encore une preuve que le Land Art est un bel hymne à la nature et aux saisons.

Une expo pour connaître la montagne en long et en large

La nouvelle exposition temporaire à entrée libre "Une montagne de chemins" est à découvrir en famille à la Maison du Salève depuis le 4 avril. Ce parcours ludique et interactif en intérieur prêté jusqu'au 21 juin par le réseau Empreintes 74 et financé par le Conseil Général de Haute-Savoie, permet aux 8 ans et plus d'accroître leurs connaissances sur les richesses naturelles, culturelles et humaines qu'offre la montagne. Sur des bâches et grâce à des lunettes spéciales, petits et grands randonneurs devront déchiffrer 7 codes correspondant à 7 thématiques qui leur permettront d'ouvrir des cadenas situés aux côtés du mobilier de l'exposition afin de résoudre une énigme. Volets à soulever, rébus à trouver, écrans tactiles, petites vidéos et photos fourmillant d'informations intéressantes joindront l'utile à l'agréable. Ainsi, on en apprendra un peu plus sur la toponymie (nom des lieux) parfois étrange à l'instar du Cirque du Fer-à-Cheval, comment bien se repérer en altitude, les métiers en haute montagne, sa faune et sa flore incroyables, les loisirs et sports que l'on y pratique, les dangers naturels et le quotidien de gardien(ne) de gîte . Et pour ceux qui désireraient s'accorder une petite halte au cours de cette escapade éducative dans les hauteurs, le Refuge du Pied Gonflé leur souhaitera la bienvenue. Par ailleurs, les plus jeunes devront mobiliser toute leur imagination d'éco-citoyens pour inventer un moyen de transport propre et respectueux afin de se déplacer dans les espaces naturels montagnards sans les dégrader.

Maëva COUTURIER

Le disco a fait son retour à Présilly

L'association La Présillienne a été atteinte de la fièvre du samedi soir le 14 mars dernier et a transmis le virus à la population. Les bénévoles étaient méconnaissables dans leurs accoutrements qui auraient fait pâlir d'envie les Bee Gees et autres John Travolta.

Le DJ Guy Barbier, de Viry, avait réservé les meilleurs tubes pop, soul, funk des eighties pour que tout Présilly se déhanche, et les nouvelles générations ont pu découvrir ce qui faisait bouger leurs parents dans les années 80. Toutes les conditions pour passer une excellente soirée étaient réunies avec du bon son, un appareil à fumée et des jeux de lumières psychédéliques. Au snack-bar, on s'est délecté de sandwiches, hot-dogs, cocktails Disco en technicolor et de crêpes ! Sans oublier la succulente "Corbeille Présillienne" avec assortiment frit. Même le Maire, Nicolas Duperret, a joué le jeu en revêtant un costume de gendarme digne des Village People.

Maëva COUTURIER

La nature leur dit merci

Samedi 28 mars, environ 25 courageux Présilliens, toutes générations confondues, se sont donné rendez-vous devant la Mairie gantés, bottés et vêtus de gilets adéquats pour une grande chasse aux déchets conjointement avec Beaumont. Le SIDEFAGE leur a fourni des sacs pour recueillir ferraille, bouteilles, débris de verre, papiers, mouchoirs et autres détritus en tout genre.

Trois équipes se sont formées, sillonnant les quatre coins de la Commune à bord d'un camion municipal et de deux tracteurs avec Nicolas Duperret, le Maire, au volant de l'un d'eux. Nos nettoyeurs de printemps ont fait la découverte d'un tonneau et de pneus lâchement abandonnés. Bien que la nature soit tout sauf une casse automobile, les participants ont tout de même trouvé une banquette arrière de voiture ainsi qu'un scooter datant de Mathusalem. Force est de constater que de nombreux efforts restent encore à faire pour un environnement propre.

Après un détour par la déchèterie de Neydens pour se délester de toute cette regrettable récolte, le groupe de Présilly a accueilli ses compagnons de nettoyage Beaumontois pour partager un verre de l'amitié ainsi qu'un casse-croûte bien mérité composé de revigorants plateaux de charcuterie et portions de tartes.

.Maëva COUTURIER

Bientôt à Présilly

Organisation	Date	Activités & manifestations
Préd'Zouille / Syndicat Mixte du Salève	09/05	Montée des alpages du Salève / Maison du Salève
Vélo Club St-Julien	10/05	6ème Prix d'excellence Féminin / Présilly
La Présillienne	29/05	Fêtes des voisins 2015 (1 seul lieu cette année : Halle du village / Présilly)
APE Beaumont Présilly	30/05	Vide Greniers / école Beaupré
La Présillienne / Paroisse	20/06	5ème Feux de la St-Jean / espace des Rappes
La Maison du Salève	20 et 21/06	Journées du patrimoine de pays
APE Beaumont Présilly	27/06	Fête de fin d'année des écoles / école Beaupré
La Présillienne	juillet date à confirmer	Fête de l'été / Halle du village
VTT Montailloux	27/09	10ème Rando cycliste du VTT club Montailloux Présilly / randos et marches pour tous niveaux
Mairie de Présilly	11/11	Cérémonie commémoration Armistice 100ème anniversaire guerre 1914-18
Mairie de Présilly /CCAS	11/11	Repas des aînés
Paroisse Pierre & Paul	21 et 22/11	Vogue de Présilly Repas de la Paroisse 22/11 / salle des fêtes de Présilly
Préd'Zouille	1er au 24/12	Illuminations de l'Avent, en partenariat avec Beaumont chaque soir un habitant vous accueille
La Présillienne	22/12 à confirmer	Apéritif de l'Avent, la Halle du village de Présilly

Surveillez les panneaux d'affichage, votre boîte aux lettres, le site Internet de la commune ou des associations ci-dessus pour plus de précisions en temps voulu...

Animations dans les environs…

LES ORGUES DE BEAUMONT : Saison 2015

Eglise de Beaumont

Festival été et automne 2015

Dimanche 5 juillet 18h00
Récital d'orgue
Daniel MEYLAN Organiste du temple de Nyon

Dimanche 12 juillet 18h00
« Tromb'orgue » Menu dégustation
Eric Latour : orgue
Jean Michel Frécaut : trombone

Dimanche 19 juillet 18h00
Ensemble « Chiome d'Oro » "da Monteverdi a Monteverdi"
Violons, orgue et chant
Capucine Keller & **Claudia Conese** : soprani
Cécilia Knudtsen : viole de gambe
Pierre-Louis Rétat : orgue , clavecin , direction.

Dimanche 26 juillet 18h00
Trompette et orgue « les grands tubes au fils des siècles »
Franck Lecacheur : orgue
Pascal Piedefer : Trompette

Samedi 10 octobre 20h30
Motets sacrés italiens « exclamazioni devoti »
Andrea Nicolas : mezzo soprano
Damien Desbenoit : orgue

Entrée libre/corbeilles/ Contacts : Maxit E. 04.50.04.42.68/ site : *lesorguesdebeaumont74.net*

CHORALE DU CHABLE : Saison 2015

Samedi 20 juin *	**Douvaine**	Bulle
Samedi 27 juin	**Beaumont**	Eglise
Dimanche 28 juin	**Beaumont**	Eglise
Dimanche 19 juillet *	**Morzine**	(vers la patinoire)
Dimanche 13 septembre *	**Genève**	Victoria Hall
Dimanche 20 septembre	**St-Julien-en-Genevois**	Eglise
Samedi 24 octobre *	**Evian**	Auditorium La Grange au Lac

** = concerts en association avec 3 harmonies (Machilly St-Cergue, Douvaine, Bons en Châblais) et 4 chorales (chœur de la Colline de Vetraz Monthoux, chœur Amédée de Thonon, chœur de femmes de Publier, chœur d'hommes Non Nobis - du Châblais)*

COMITE DE JUMELAGE MÖSSINGEN - SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

25ème ANNIVERSAIRE

12, 13 et 14 juin 2015

à Saint-Julien-en-Genevois

Pour plus d'informations, contacter le comité de jumelage au 04 50 04 71 63 ou jumelage@cc-genevois.fr

Animations dans les environs…

Office du Tourisme

Bulletin d'information

Le plein d'activités avec l'Office de Tourisme de St-Julien et du Genevois

Pour les beaux jours du printemps et préparer votre été, l'équipe de l'Office de Tourisme vous attend avec de nombreuses idées pour vos sorties et loisirs.

Retrouvez l'actualité du canton, les rendez-vous à ne pas manquer, les visites et ateliers pour enfants, les sorties sportives organisées, les sorties festives pour rencontrer du monde et plein d'autres bons plans à deux pas de chez vous.

Le Pass Genevois Loisirs

Envie d'un max d'activités à prix mini ? Le Pass Genevois Loisirs est fait pour vous !
Il permet de bénéficier de réductions intéressantes auprès des partenaires loisirs de l'Office de Tourisme.

Du 13 avril au 31 aout 2015, il est téléchargeable en ligne sur le site :
tourisme-genevois.fr
(partie Idées séjour/ Bons plans)
et disponible à l'accueil de l'Office dans la galerie commerciale du Vitam.

La Carte Touristique Salève, Vuache, Genevois 2015

Vous y retrouverez les fidèles et les nouvelles activités touristiques du secteur ainsi qu'une mise à jour des itinéraires de randonnées, VTT et transports en communs.

Office de Tourisme de St-Julien et du Genevois

Enceinte du Vitam, 500 route des Envignes - 74160 Neydens

Le lundi, mercredi, vendredi et samedi hors vacances scolaires de 10h à 13h et de 14h à 18h
Et du lundi au samedi durant les vacances scolaires (zone A).

Nous contacter : *Tél. :* 04 50 04 71 63 – *E.mail :* info@tourisme-genevois.fr

Nous découvrir : www.tourisme-genevois.fr - facebook Genevois Tourisme

Les grands événements

Les Grandes Médiévales
A Andilly : Les 23-24-25 et 30-31 mai 2015

Les Musicales : Festival Off de Guitare en Scène
A St-Julien en Genevois : Du 4 au 11 Juillet 2015

Festival Guitare en Scène
A St-Julien en Genevois : Les 16-17-18-19 Juillet 2015
Sting, Scorpions, Mark Knopfler…

Petite tique,

GROSSE MALADIE...

Les tiques peuvent transmettre des maladies, dont la **Maladie de Lyme.**

Évitez les tiques : dehors, portez des **vêtements couvrant** les jambes, les bras et le cou.

Soyez vigilant du **printemps** à l'**automne**.

Après toute sortie, **inspectez-vous** minutieusement la peau : plis, dos, tête... La tique peut être très **petite** et sa piqure est **indolore**.

Si vous êtes piqué par une tique :

ôtez-la avec un **tire-tique** ou une **pince à épiler** sans appliquer **aucun produit** sur la tique (alcool, éther...), puis **désinfectez**.

D'excellents modèles de tire-tique sont en vente dans toutes les pharmacies

Si une tache rouge apparaît plus tard :

consultez votre médecin, c'est peut-être un « **érythème migrant** », signe de la maladie de Lyme.

Cette maladie peut également se manifester par un **état grippal** (fièvre, courbatures...), sans forcément la présence d'un érythème migrant.

Sans traitement précoce, la maladie de Lyme peut devenir **potentiellement grave** et provoquer douleurs articulaires et musculaires, atteintes neurologiques, paralysie faciale, épuisement…

La maladie est bien soignée par des antibiotiques quand elle est rapidement prise en charge. Alors, en cas de doute, n'attendez pas : consultez !

Pour en savoir plus : **www.francelyme.fr**

Association France Lyme

BP 10049/Arcueil - 94114 La Poste Arcueil PDC

contact@francelyme.fr

FRANCE LYME
ASSOCIATION DE LUTTE CONTRE LES MALADIES VECTORIELLES À TIQUES

Mémoires de Présilly

Ces dernières années, notre village a accueilli beaucoup de nouveaux habitants ; certains viennent de villes ou villages voisins, d'autres d'un peu plus loin... Mais la majorité d'entre eux ignorent ce que fut Présilly autrefois. Quant aux Présilliens vivant ici depuis plus longtemps, ils ont parfois oublié « comment c'était avant », pris dans le tourbillon des années qui passent, s'étant habitué au nouveau visage de Présilly au fur et à mesure qu'il se métamorphosait.

Cette rubrique permettra de ne pas laisser s'effacer le passé de Présilly ! Chaque bulletin sera l'occasion de donner la parole à un ancien de la commune : en sa compagnie, nous partirons à la pêche aux souvenirs et, parfois, aux photos retrouvées dans le fond d'une armoire...

Pétulante petite dame de 83 ans, Denise Vigne nous dévoile aujourd'hui quelques souvenirs de jeunesse.
Elle me reçoit dans sa ferme à l'entrée du Chef-lieu, celle où elle est née le 9 février 1932 et qu'elle n'a pour ainsi dire jamais quittée.

Souvenirs d'école et de guerre

Denise a été scolarisée à Présilly jusqu'à l'âge de 14 ans. Et oui, à cette époque il y avait une école au Chef-lieu, dans le bâtiment de la Mairie... La classe des petits se situait dans l'actuelle salle du Conseil et celle des grands dans la partie où se trouve désormais le secrétariat. Les bureaux de la Mairie se nichaient entre les deux. L'actuelle salle des Associations a remplacé l'appartement des enseignants : le mari faisait la classe aux grands et son épouse s'occupait des petits.

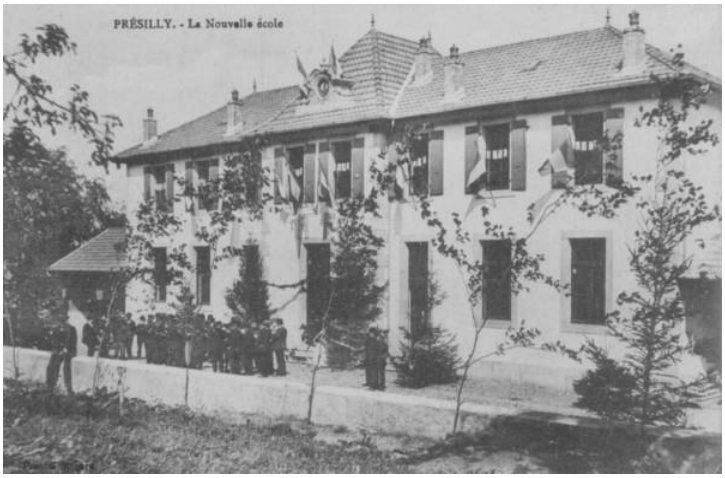

Photo de l'école de Présilly lors de son inauguration en 1910

Les yeux brillants de malice, Denise me glisse : « Je me souviens d'une institutrice, Mlle Ponchot... qu'est-ce qu'on lui en a fait voir ! » et d'évoquer ensuite le souvenir des coups discrets donnés pour décrocher le tuyau du poêle servant à chauffer la salle de classe... Il fallait ensuite courir chercher le Père Girod pour réparer. Et voilà comment s'éviter une demi-heure de classe ! Apparemment, Mlle Ponchot n'a jamais rien compris à ce qui se passait...

A cette époque, malheureusement, nous étions aussi en pleine guerre. Le papa de Denise a dû partir, comme tant d'autres, mais elle se souvient qu'il est revenu assez rapidement.

Elle raconte deux épisodes qui l'ont particulièrement impressionnée :

Valleiry en feu, le 15 août 1944, et la fumée qu'ils apercevaient de loin. La peur que les Allemands viennent jusqu'à Présilly. Les balluchons que la famille tenait prêts pour s'enfuir dans la forêt. Le père de Denise qui déclare « moi, je bouge pas d'ici ! ». Les maquisards, présents à Présilly, et qui ont demandé à Denise de présenter sa carte d'identité alors qu'elle se rendait à la fruitière pour livrer le lait. Le lendemain, tout le monde avait disparu et les Allemands n'étaient heureusement pas venus.

Et cette autre fois : le père de Denise parti au Châble pour faire ferrer la jument, deux Allemands débarquent à la ferme et demandent à voir les cartes d'alimentation ainsi que le livret de famille. Ils demandent à Mme Genoud combien d'enfants elle a. En somme, ils veulent vérifier si Denise et sa sœur (de 4 ans plus jeune) font bien partie de la famille... Puis, accompagnés d'un chien, ils vont partout dans la maison et vérifient aussi dans le fenil que personne (maquisard ou autre) ne s'y soit caché. Un des Allemands a voulu savoir à quelle distance se trouvait Genève... Son collègue l'a entendu. Suite à ça, les deux hommes se sont battus dans la cour ! Denise pense que l'Allemand en question envisageait peut-être de s'enfuir en Suisse...

Elle ne se souvient pas d'avoir eu faim pendant la guerre. Grâce à la ferme, ils étaient complètement autonomes. Cependant, une partie de leurs récoltes était régulièrement réquisitionnée.

Fin des études et vie professionnelle

Après avoir obtenu son certificat d'études, Denise a intégré l'école ménagère de Collonges, chez les Sœurs de St-Vincent-de-Paul. Elle précise en riant qu'elle est « bac moins 4 » puisqu'elle n'est pas allée à l'école supérieure à St-Julien où l'on obtient son bac en 4 ans... Elle est donc restée 2 ans à Collonges, comme interne. Elle rentrait le week-end et, généralement, aidait ses parents à la ferme.

Denise avait 16 ans lorsqu'elle a quitté l'école ménagère, en 1948. Trouver du travail n'était pas si facile. Elle se rendait en Suisse pour les « effeuilles » (ce qui signifie effeuiller les vignes, au printemps) ainsi qu'aux vendanges en automne (tiens, le travail frontalier existait donc déjà à l'époque...).

La Société Alsacienne d'Aluminium — Le Câble-Beaumont

Un an plus tard, elle obtient une place à la Société Alsacienne d'Aluminium, l'entreprise de fabrication d'emballages en aluminium dont nous avons déjà parlé dans le précédent bulletin et qui a fourni du travail à beaucoup de monde dans la région. Elle y occupait un poste au pied d'une imprimeuse, où elle recueillait les feuilles imprimées et coupées. Il fallait veiller que le découpage et l'impression soient corrects, puis regrouper les feuilles par paquets.

Denise avait deux horaires de travail : 4h30 - 12h30 ou 12h30 - 20h30, comprenant une seule pause casse-croûte de 10-15 minutes. Elle se souvient qu'à 4h25 une sonnerie retentissait et il fallait être à son poste, prêt à démarrer.

Lorsqu'elle allait au bal le dimanche soir et qu'elle devait ensuite travailler le lendemain avec son horaire de 4h30, la nuit était vraiment très courte... Denise raconte alors, en souriant, qu'elle s'octroyait une petite sieste dans les WC, l'imprimeur avec qui elle faisait équipe venant toquer à la porte dix minutes plus tard... C'était un petit arrangement entre eux, quand l'imprimeuse était lancée et que les « normaux » (ceux qui commençaient à 8h) n'étaient pas encore arrivés.

Denise avait un peu peur de faire le trajet de nuit pour se rendre au travail. Elle retrouvait donc un couple de collègues avec qui elle descendait (à pieds, bien sûr).

Le mariage

Lorsque Denise faisait l'horaire du matin, c'est elle qui allait porter le lait à la fruitière, en fin d'après-midi (celle-ci se trouvait en face de l'église ; le bâtiment existe toujours, désormais transformé en logements). C'est là qu'elle y a connu René. Ils ont commencé à se fréquenter, allaient ensemble au bal, au théâtre, pour finir par se marier le 29 septembre 1951. Denise avait alors 19 ans et René 22.

Quelques jours avant la noce, ils avaient emménagé à Montmélian (vers Chambéry) où René venait de décrocher un poste de chauffeur-livreur. Il devait partir le lundi matin et ne revenir que lorsqu'il avait vendu tous ses fromages à divers commerçants et grossistes. Sa tournée le menait jusque dans le midi.

Mais il était dit qu'ils ne vivraient pas longtemps loin de Présilly... René ne fit qu'une seule tournée. Huit jours après leur arrivée, le papa de Denise décéda. Sa mère et sa sœur se retrouvaient donc seules à la ferme ; René et Denise sont revenus pour s'occuper de l'exploitation.
Denise sourit et me glisse qu'en réalité elle n'était pas si mécontente de revenir chez elle…

L'entretien se termine ici pour aujourd'hui, car Mme Vigne a encore beaucoup de choses à nous raconter, notamment en ce qui concerne la vie à la ferme. « Chaque saison a son histoire ! » dit-elle, et pour que chaque saison puisse prendre dignement place dans son récit, nous lui donnons rendez-vous dans le prochain bulletin.

Corinne FAVRE

Etat-civil

Naissances

- ***Gabin FOL***, fils de Sandra et Martial, est né le 7 décembre 2014
- ***Léonie BAUD***, fille d'Alexandra et Sébastien, est née le 25 janvier 2015
- ***Anjali, Maharani JEELALL***, fille de Nathalie et Maihair, est née le 1er mars 2015
- ***Anicet, Marcel, Milio GAUCHERET***, fils d'Anaïs et Thibaut, est né le 7 mars 2015
- ***Thaïs, Amandine MILLIOZ***, fille de Noémie et Jérémy, est née le 25 mars 2015
- ***Rafaël, Gabriel LANGHI,*** fils de Carine et Christophe, est né le 7 avril 2015

Félicitation aux heureux parents et bienvenue à ces nouveaux petits citoyens.

Mariages

- ***Laura BOUDARD*** et ***Kévin DELVILLE*** se sont unis le 31 janvier 2015
- ***Naomi BOUFFARD*** et ***Samuel CRUCIFIX*** se sont unis le 21 mars 2015

Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur.

Décès

- ***Léontine FAVRE*** est décédée le 26 février 2015
- ***Madeleine MEGEVAND*** est décédée le 14 mars 2015

Infos pratiques

Ecole Beaupré

École maternelle :		04 50 04 47 43
Ecole primaire :		04 50 04 59 58
Secrétariat :		04 50 04 47 04
	Permanences :	
	SIVU Beaupré	Tickets cantine
Lundi	8h30 à 11h00	8h30 à 9h00
Jeudi	16h00 à 18h00	

La Mairie

97, Route du Bé Dé Lé
74160 Présilly

Téléphone : 04 50 04 42 50
Télécopie : 04 50 04 55 61

www.presilly.fr

Ouverture au public :
Lundi de 10h à 12h
Mercredi de 9h à 12h
Jeudi de 15h à 19h

Service Intercommunal de la Petite Enfance

Communauté de Communes du Genevois
Bâtiment Athéna 2
38, rue Georges de Mestral
Archamps Technopole
74160 Archamps

04 50 95 91 40

Centre de loisir Récréa

135, rue Beaupré
74160 Beamont
04 50 83 77 78

Ouvert le mercredi et pendant les petites vacances

Déchetterie intercommunale de Neydens

Téléphone : 04 50 04 41 67
Ouvert du lundi au samedi de 9h00 à 18h00
Fermée dimanches et jours fériés

Régie Eau et assainissement

285, rue Louis Rustin
Bâtiment Héra 1
Archamps Technopole
74160 Archamps
04 50 959 960

téléphones utiles

pompiers : 18 **SAMU** : 15 **Gendarmerie** : 17

Hôpital de St-julien : 04.50.49.65.65 **Centre anti-poison (Lyon)** : 04.72.11.69.11